



N°2353
Entrée le 21.05.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 22.05.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Alors que la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière permet depuis 2023 la mise en place de sites supplémentaires dédiés, entre autres, à des services d'imagerie médicale, force est de constater qu'aucun site supplémentaire n'a été ouvert depuis. Dans la réponse à la question parlementaire n°1829, Madame la Ministre a indiqué que « les travaux sont en cours concernant l'élaboration d'un forfait destiné à financer les frais de fonctionnement des antennes de services sur les sites supplémentaires ».

Lors d'une interview sur les ondes de RTL en date du 20 mai 2025, le directeur général des hôpitaux Robert Schuman a dit se sentir « freiné », motionnant le cas d'un site supplémentaire prévu à la Cloche d'Or. Ceci à cause des négociations avec la Caisse nationale de santé (CNS) relatives au forfait de financement de ces sites supplémentaires qui durent depuis deux ans déjà.

Dans ce cadre, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Quels sont les instructions données par Madame la Ministre aux représentants de l'État au sein de la CNS, concernant la mise en place de tarifs relatifs aux sites supplémentaires ?
- Quels sont les raisons du blocage actuel ?
- Comment Madame la Ministre entend-elle intervenir afin de mettre fin à ce blocage ?
- Madame la Ministre envisage-t-elle d'abandonner les négociations si le désaccord persiste ?
- Dans l'affirmative, dans quel délai peut-on s'attendre à une décision ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Paulette Lenert
Députée

Claude Haagen
Député

Claire Delcourt
Députée